Les lois peuvent-elles faire notre bonheur ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **20/06/2019** à **08:09**

Bonjour

Le sujet 2 de l'épreuve de philo pour les bac techno était : "Les lois peuvent-elles faire notre bonheur ?"

Je pense qu'il peut-être intéressant d'en débattre sur le forum.

Pour ma part, je me demande en effet si l'Homme pourrait être heureux dans une société sans loi ?

Par **.**, le **20/06/2019** à **13:06**

Personnellement je crois que j'aurais fait un plan comme ça

I Il faut des lois pour assurer des éléments essentiels de notre bonheur (sécurité, ordre, stabilité)

II Les lois peuvent être oppressive, nier des droits et créer des tensions (lois fiscales, lois sociétales notamment lois discriminantes et conquête des droits des femmes et des homosexuels sur les lois)

On peut aussi évoquer le bonheur et contester sa véritable existance via le stoïcisme mais ça engage après de développer un consensus à ce bonheur dans la III.

III Ainsi, il faut des lois auxquelles nous consentons afin que ces dernières puissent pleinement réaliser notre bonheur => quête de démocratie, de plus de participation du peuple dans les décisions collectives, tout l'enjeux actuel du RIP et du RIC mais à nuancer sous le prisme que toute loi majoritaire n'est pas forcément bonne, qu'il faut des lois qui ne heurtent pas trop violemment tout un pan de la population et que c'est la problématique actuelle.

Mais si réussi alors ces lois font notre bonheur car elles légitimisent ce qui permet le vivre ensemble et maintient les avancés énoncées dans la partie I.

J'ai passé mon bac ES en philo en 2016 et suis tombé sur : Pourquoi faut-il apprendre

l'Histoire?

J'ai eu la main chanceuse puisque ça m'avait rapporté un joli 18 :D.

Par **Isidore Beautrelet**, le **20/06/2019** à **14:40**

Le fameux plan thèse antithèse synthèse, ça marche toujours en philo ?

Je pense que j'aurais fait exactement pareil. Le fil directeur est que la loi est un mal nécessaire.

Après il y a toujours des personnes qui sont heureuses en ne respectant pas la loi ... ...

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés